

## REGLEMENT GENERAL

(en application des directives gouvernementales et ARS)

- a) Respect des distanciations sociales,
- b) Port du masque obligatoire lors de tout déplacement en lieu clos,
- c) Pour les activités nécessitant l'utilisation d'un tapis, il devra être personnel,
- d) Si utilisation de chaises et tables, désinfection à la fin de chaque séance,
- e) Chacun devra apporter sa boisson et son verre perso,
- f) Obligation de s'inscrire sur la feuille de présence à chaque participation (en cas de recherche contact).
- g) Si constat d'une contamination d'un participant, il devra prévenir immédiatement SMSL pour recherche contacts,
- h) Pour toute pratique sportive obligation de fournir un certificat médical,
- i) L'association mettra à disposition gel et lingettes pour désinfection mains et mobilier,
- j) Une distanciation spatiale sera matérialisée au sol pour toute activité la nécessitant.

*Le Bureau.*